

Administration  
20, faubourg des Capucins  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 51 20

f +41 32 420 51 21

secr.ssa@jura.ch

# Rapport du Service de santé scolaire Jura



2003-2004  
2004-2005

Juillet 2006

*"L'école est un lieu dans lequel les objectifs de formation et d'éducation sont complémentaires et vont de pair avec la santé et ses déterminants. L'école apporte à ses propres composants (professeurs, élèves et, indirectement, parents) un contexte sûr et favorable à la santé, dans le respect des différences individuelles (de genre, langue, provenance, religion, orientation sexuelle, capacité/handicap, etc.). Contexte dans lequel chacun peut vivre, travailler, apprendre et développer harmonieusement sa propre personnalité et ses propres potentialités selon ses rythmes.*

*Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs et actrices qui contribuent au bon fonctionnement du service de santé scolaire, et particulièrement les infirmières scolaires pour leur travail et leur engagement. "*

*Claude Hêche, Ministre de la Santé, des Affaires sociales et de la Police*

*"Les problèmes des jeunes d'aujourd'hui relèvent majoritairement de la sphère psychosociale, liés à des troubles de comportements alimentaires, aux problèmes de dépendances et autres troubles mentaux. Le Service de santé scolaire doit également assurer la protection des victimes de maltraitance et assurer l'intégration dans l'école de jeunes souffrant de maladies chroniques et / ou de handicaps. Un contact précoce avec les élèves en rupture ou en menace de l'être permet également d'éviter des évolutions plus graves ou plus chroniques.*

*Une attention particulière peut être accordée à la création d'un climat scolaire favorable aux apprentissages et à la qualité de la vie en général. Cette contribution au bien-être scolaire, qui ne peut se faire que dans une interaction étroite entre les professionnels de la santé scolaire et les professionnels de l'éducation, s'inscrit dans un projet commun d'établissement. A cet égard, il est maintenant démontré que le développement d'une approche collective et participative de prévention et de promotion de la santé permet de mettre en place un environnement favorable, lequel a un impact bénéfique sur les problèmes évoqués ci-dessus. Une telle approche passe par une collaboration interdisciplinaire franche et créative au sein d'un réseau, dont tous les partenaires sont partie prenante à cet objectif commun.*

*C'est par l'interaction entre les infirmières et médecins scolaires d'une part, et les enseignants / directrices-teurs d'autre part, que se créeront les liens indispensables à cette construction ambitieuse."*

*Dr Jean-Luc Baierlé, Médecin cantonal*

*"La rentrée scolaire est un moment particulier pour chaque établissement, elle apporte des nouveaux visages. Celle d'août 2001 fut particulière, car en plus des nouveaux professeurs ou élèves, des infirmières scolaires faisaient leur apparition dans les écoles.*

*Après avoir été mises au courant des expériences du projet pilote du Val-Terbi neuf infirmières se mettaient au service des écoliers, des enseignants, du personnel de l'école.*

*Dans un premier temps, il a été nécessaire de faire connaissance, de clarifier la fonction de l'infirmière, d'instaurer une collaboration et parfois de surmonter des peurs.*

*Au fil des années, une réflexion sur les prestations offertes a été menée et des aménagements ont été mis en place, de nouveaux documents ou supports ont été créés.*

*Le Service de santé scolaire a le souci d'offrir à l'ensemble des élèves des prestations identiques, dans cet esprit nous effectuons un travail important à travers la supervision, la rencontre de divers professionnels intervenant également dans le monde de l'école.*

*Les changements intervenus au sein de l'équipe de santé scolaire n'ont en rien altéré son fonctionnement, le plaisir de se rencontrer et la motivation sont toujours de mise.*

*Pour ma part je souhaite que ce service à disposition des écoliers jurassiens s'inscrive de manière durable, et je suis très heureuse d'avoir contribué à sa mise en place."*

*Dominique Froidevaux, Infirmière scolaire déléguée*

Le Service de santé scolaire vu par...

... Yannis Babey et Bruno Chapatte, médiateurs scolaires, relais de prévention.

### *Des infirmières dans les écoles?*

*"Depuis maintenant cinq ans, une infirmière scolaire travaille dans notre établissement, qui réunit le Lycée cantonal et l'École supérieure de commerce de Porrentruy. Elle est principalement sollicitée par les étudiantes et les étudiants, mais également par les enseignants et la direction, qui se préoccupent de la santé des adolescentes et des adolescents qui leur sont confiés.*

*Pour nous, les relais de prévention, l'infirmière scolaire est une partenaire privilégiée, dans la mesure où elle a su créer une dynamique d'équipe. Ensemble, nous organisons des activités de prévention; ensemble, tout en respectant notre devoir de confidentialité, nous collaborons régulièrement pour aider les jeunes en difficultés quand ils désirent avoir un éclairage plus complet sur leur situation. En effet, fréquents sont les cas où un bilan de santé est nécessaire pour aider l'élève qui, par ailleurs peut rencontrer des difficultés scolaires, relationnelles ou autres. Ensemble, nous mettons sur pied des petites cellules de crise, par exemple lors de deuils.*

*Mais le plus souvent, l'infirmière scolaire apporte son soutien discret et efficace aux adolescentes et adolescents qui la sollicitent. Elle a besoin de toutes ses qualités humaines et professionnelles pour accueillir des jeunes souffrant de maladies physiques et psychiques ou se posant des questions sur leur hygiène de vie. Elle est elle-même le précieux relais régulièrement en contact avec le médecin scolaire pour résoudre les situations les plus difficiles.*

*Enfin, c'est un riche travail en réseau qui s'est mis en place, mais c'est aussi une offre précieuse en matière de santé. Les élèves ne s'y sont pas trompés, qui sont nombreux à faire appel à notre infirmière scolaire."*

## **Table des matières**

<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Contexte</b>	<b>7</b>
<b>Les permanences</b>	<b>8</b>
<b>Les visites de santé</b>	<b>12</b>
<b>Les actions de prévention et promotion de la santé</b>	<b>14</b>
<b>Les forums</b>	<b>15</b>
<b>Répartition du temps de travail / Organisation</b>	<b>17</b>
<b>Bilan</b>	<b>20</b>
<b>Personnes de contact 2006</b>	<b>21</b>

## Introduction

En août 2001, suite à l'acceptation du Gouvernement jurassien, le nouveau Service de santé scolaire se met en place dans toutes les écoles du canton. La fonction d'infirmière scolaire permet de mettre un accent nouveau sur la prévention et la promotion de la santé. Son action professionnelle est complexe car elle est au carrefour de différents champs: le système scolaire, le système de santé et le système communautaire. Elle se trouve parfois au sein de conflits entre ces champs qui ont tous leurs propres valeurs, logiques et culture. L'infirmière scolaire doit alors faire sa place, expliquer son rôle et s'intégrer dans l'école, amenant avec elle les notions de bien-être, de prévention et de promotion de la santé. Elle devient ainsi une partenaire pour les directeurs, les médiateurs, les psychologues scolaires, les enseignants. Cette collaboration permet une approche novatrice et qui répond aux défis sanitaires et socio-éducatifs qui sont le quotidien de la santé scolaire.

Le présent rapport permet de présenter les activités déployées dans le cadre du Service de santé scolaire.

### L'infirmière scolaire

Les tâches de l'infirmière scolaire comprennent la tenue d'une **permanence** régulière dans les écoles, les **bilans de santé** et la participation aux **activités de prévention et promotion de la santé**.

### Le médecin scolaire

Le médecin scolaire est le responsable médical du secteur de santé scolaire. Il conseille l'autorité scolaire et le corps enseignant pour tout ce qui a trait à la santé, il assiste et conseille les personnels de l'école dans le cadre des activités du Service de santé scolaire, ainsi que dans la conception et la réalisation d'une politique de santé scolaire. Il appuie, soutient et supervise l'infirmière scolaire dans ses activités.

## Contexte

Près de 12'000 élèves fréquentent les écoles publiques et privées jurassiennes. Ils sont répartis en différents niveaux, soit l'école enfantine, primaire, secondaire et post-obligatoire.

9 infirmières et 7 médecins scolaires se répartissent les 6 secteurs du canton.

Parmi les 12'000 élèves scolarisés dans le Canton:

**2'000** sont vus en **permanences** lors de **3'600** entrevues, ce qui représente une moyenne par élève de 1,7 fois. Les filles fréquentent de manière plus assidue que les garçons les permanences (60% contre 40%). Ces différences de genre se retrouvent dans les études, notamment SMASH:

*"De façon générale, les filles rapportent plus de problèmes que les garçons, dans des proportions qui sont souvent statistiquement significatives"(...)."Tout se passe comme si les jeunes de sexe féminin étaient plus capables de prendre conscience et d'exprimer leurs besoins de santé et leurs questionnements dans le domaine psychologique."*

*SMASH. Enquête sur la santé et les styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse, ISPA, 2002, p.51.*

Environ **4'200** sont vus en **visites de santé**, soit **3'200** élèves en visites individuelles et près de **1'000** en visites collectives.

Près de 10% sont référés pour des troubles, principalement de la vision, de l'audition, psychiques ou physiques.

Les infirmières scolaires sont à disposition des...

- ...**élèves** pour les visites de santé et permanences;
- ...**parents** lors de rencontres, de présentation ou en contacts privés;
- ...**classes** dans le cadre des actions de prévention;
- ...**enseignants** et divers collaborateurs des écoles.

## Les permanences

L'infirmière scolaire assure une permanence régulière dans chacune des écoles de son secteur. Les dates et horaires de ces permanences sont fixés à l'avance, d'entente avec les directeurs d'écoles, et communiqués clairement aux élèves et aux enseignants.

Ces permanences sont à disposition de tout élève qui en ressent le besoin, et permettent à l'infirmière scolaire d'écouter, d'informer et de soutenir les élèves. Les permanences sont aussi à la disposition des parents, des enseignants et des autres personnels de l'école.

Les permanences concernent toutes les classes, dès la 1<sup>ère</sup> année d'école primaire (1P). Il n'existe pas de permanences spécifiques pour l'école enfantine.

Les permanences permettent de dépister et de signaler des situations, afin d'éviter qu'elles aient des conséquences importantes sur le développement de l'enfant d'ici quelques années. Les motifs des consultations des permanences sont variés et non hiérarchisés de manière similaire selon les classes d'âge. Ainsi, chez les plus petits (écoles primaire et secondaire), le premier motif de consultation est "**la relation et la communication**", alors que chez les plus grands (post-obligatoire) il s'agit du "**stress, de l'angoisse et du mal-être psychique**". L'étude SMASH montre les mêmes résultats.

*"Les résultats soulignent l'importance des problèmes de nature psychosociale et relationnelle, puisque viennent en tête des thèmes comme celui du stress et de la déprime."*

*"Les analyses de besoins d'aide par tranche d'âges démontrent quelques tendances significatives. Ainsi les problèmes relationnels avec les parents tendent à diminuer légèrement avec le temps, ce qui paraît assez logique: les jeunes de 19 ans, déjà largement émancipés, entrent moins en conflit avec leurs géniteurs qu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Les problèmes de stress et les interrogations par rapport au futur, eux, tendent à être plus fréquents parmi les répondants plus âgés."*

*SMASH. Enquête sur la santé et les styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse, ISPA, 2002, pp. 52-53.*



Motifs les plus évoqués lors des consultations en permanences:

École primaire et secondaire		École post-obligatoire
Relation, communication	1	Angoisse, stress, mal-être psychique
Problème physique ponctuel	2	Relation, communication
Angoisse, stress, mal-être psychique	3	Problème physique ponctuel
Problème familial, maladie dans la famille, deuil	4	Alimentation, sommeil, autres
Alimentation, sommeil, autres	5	Problème familial, maladie dans la famille, deuil
Estime de soi, image de soi	6	Sexualité, Maladies sexuellement transmissibles, puberté
Sexualité, MST, puberté	7	Consommation (alcool, tabac, produits psychotropes)
Maltraitance, violence (suspensions et cas avérés)	8	Estime de soi, image de soi
Consommation (alcool, tabac, produits psychotropes)	9	Maltraitance, violence (suspensions et cas avérés)

NB: A l'avenir, une analyse plus fine sera effectuée (distinction entre école primaire et secondaire).

Les motifs de consultation sont très variés et le rôle de l'infirmière scolaire est d'**écouter** et d'**orienter** les élèves. Elle rencontre des situations très différentes, qui demandent des compétences tout aussi diverses.

Quelques exemples-types rencontrés lors des permanences (prénoms fictifs):

**Barbara, 8 ans :**

Vient voir l'infirmière pour demander comment régler des histoires d'exclusivité de copinage, dans un groupe de filles de 8 ans. « Un jour je suis la copine du groupe, un jour j'en suis exclue. Comment éviter cette situation ? ». L'infirmière suggère à Barbara de proposer à l'enseignante de travailler collectivement sur la base du petit livre « Lili est fâchée avec sa copine ». Barbara ira chercher ce livre à la bibliothèque des jeunes pendant les vacances. A la fin de la permanence, l'infirmière scolaire informe l'enseignante de sa proposition, avec l'accord de Barbara.

**Patrick, 9 ans :**

Vient voir l'infirmière à la permanence car il a de la peine à trouver son sommeil. Cela dure depuis longtemps et son médecin lui a dit que cela passerait. Il veut savoir si l'infirmière connaît un "truc" car cela ne change pas. Avec un langage adapté, l'infirmière lui explique comment fonctionne le sommeil. Elle reprend avec lui certaines règles de base: pas de jeux stressants avant de se coucher, pas de dispute, être à l'écoute des signes (bâillements, yeux qui pleurent). Pour terminer, elle propose à Patrick d'instaurer un petit rituel au moment où il se met au lit (confier ses soucis à un doudou de son choix), et lui remet un document qui lui rappelle le fonctionnement du sommeil (petit train du sommeil).

**Caroline, 13 ans :**

Vient à la permanence car elle a des craintes; elle ne grandit pas et n'a pas ses règles. Elle présente une intense fatigue et des troubles du sommeil. L'infirmière pèse, mesure, calcule son indice de masse corporel, étudie son dossier de santé avec l'accord de Caroline. L'infirmière rapporte la situation au médecin scolaire. Ils décident que l'infirmière propose aux parents de Caroline un bilan de santé complet chez le médecin de famille. Lors d'une prochaine permanence, l'infirmière vérifie auprès de Caroline que la consultation ait bien eu lieu.

A la fin de cet entretien, Caroline se met à pleurer et parle des consommations excessives d'alcool de son papa et des difficultés familiales.

L'infirmière écoute, explique à Caroline qu'elle a bien fait de confier cette difficulté. Elle lui demande quelles sont ses attentes par rapport à ce problème. C'est la première fois que Caroline parle de cela avec quelqu'un et pour l'instant, elle ne souhaite pas que l'infirmière entreprenne une démarche particulière. L'infirmière propose à Caroline de reprendre ce sujet lors d'une prochaine permanence.

**Annabelle, 14 ans :**

Sollicite l'infirmière pour avoir l'adresse d'une spécialiste des troubles dyslexiques. Au détour de la conversation, elle demande des outils pour pouvoir dire à sa mère de ne plus lui dévoiler son intimité. Cela met la jeune fille très mal à l'aise: « Je n'en peux plus... Comment dois-je m'y prendre? »

L'infirmière écoute, encourage Annabelle à parler à sa maman, lui donne quelques moyens d'aborder la question: parler en tête à tête, dans un moment de calme, ne pas élever la voix, préparer sur papier ce qu'elle a envie de dire à sa maman. Annabelle semble d'accord mais décrit une incapacité à faire cette démarche, elle se met à pleurer. L'infirmière la rassure et propose à Annabelle de faire une tentative. Si elle n'y arrive pas, l'infirmière reprendra la situation avec elle et appellera la maman afin d'établir un dialogue.

**Bruno, 18 ans :**

En troisième année d'apprentissage, Bruno (élève majeur) est hyperactif et a arrêté son traitement à la sortie de la scolarité obligatoire. Ses résultats scolaires sont en baisse, la fin de son apprentissage est compromise et des difficultés relationnelles sont apparues ces derniers temps.

Il sollicite l'infirmière car il envisage une reprise de son traitement. Elle le conforte dans son idée, le rassure et lui demande de prendre contact avec son médecin traitant. L'infirmière scolaire propose une nouvelle rencontre avec Bruno pour vérifier s'il a effectué la démarche.

---

## **Les visites de santé**

Les contrôles de santé ont lieu aux moments suivants:

### **École enfantine (2E)**

L'infirmière scolaire visite également, de manière collective, toutes les classes de 2<sup>ème</sup> année de **l'école enfantine (2E)** durant deux périodes au cours du premier semestre. Elle s'entretient avec les enseignantes de l'école enfantine de son secteur et elle effectue une animation avec les enfants à travers une histoire. Cette activité a pour objectif d'observer le comportement, l'autonomie, la dextérité, la concentration, le langage. Les élèves de 2E à propos desquels l'enseignante a des doutes sur l'aptitude à commencer l'école primaire sont vus par la psychologue scolaire; un entretien est alors proposé aux parents.

### **1ère primaire (1P)**

Le but est d'identifier les besoins de santé des enfants au début de l'école primaire. Il s'agit d'un premier contact individuel avec l'infirmière scolaire qui l'accompagnera toute sa scolarité et qui permet à l'enfant de l'identifier. C'est à cette occasion que l'infirmière scolaire établit son dossier de santé.

### **8ème secondaire (8S)**

Le but est de permettre une réflexion de l'élève par rapport à sa propre santé et d'identifier les besoins de santé de l'élève. L'élève et l'infirmière scolaire peuvent échanger de manière personnalisée, sur la base d'un questionnaire de santé. Ce cadre permet d'aborder différents thèmes comme les choix de scolarité, le développement pubertaire, les problèmes de santé, les soucis de l'adolescence, les expériences avec les produits psychotropes, etc. Il s'agit d'un moment privilégié, apprécié tant par l'élève que par l'infirmière qui est identifiée comme une personne ressource.

### **Scolarité post-obligatoire (PO)**

En 1ère année de l'école professionnelle / moyenne supérieure, le but est de permettre une réflexion de l'élève par rapport à sa propre santé et d'identifier les besoins de santé de l'élève. L'élève et l'infirmière scolaire peuvent échanger de manière personnalisée, sur la base d'un questionnaire de santé. Ce cadre permet d'aborder différents thèmes comme les problèmes de santé, les soucis de l'adolescence, les expériences avec les produits psychotropes, l'entrée dans la vie active, etc. Il s'agit d'un moment privilégié, apprécié tant par l'élève que par l'infirmière qui est identifiée comme une personne ressource.

Jusqu'à la rentrée scolaire 2005-2006, les élèves de 5P étaient également vus en visites de santé. Les chiffres indiqués les prennent en compte.

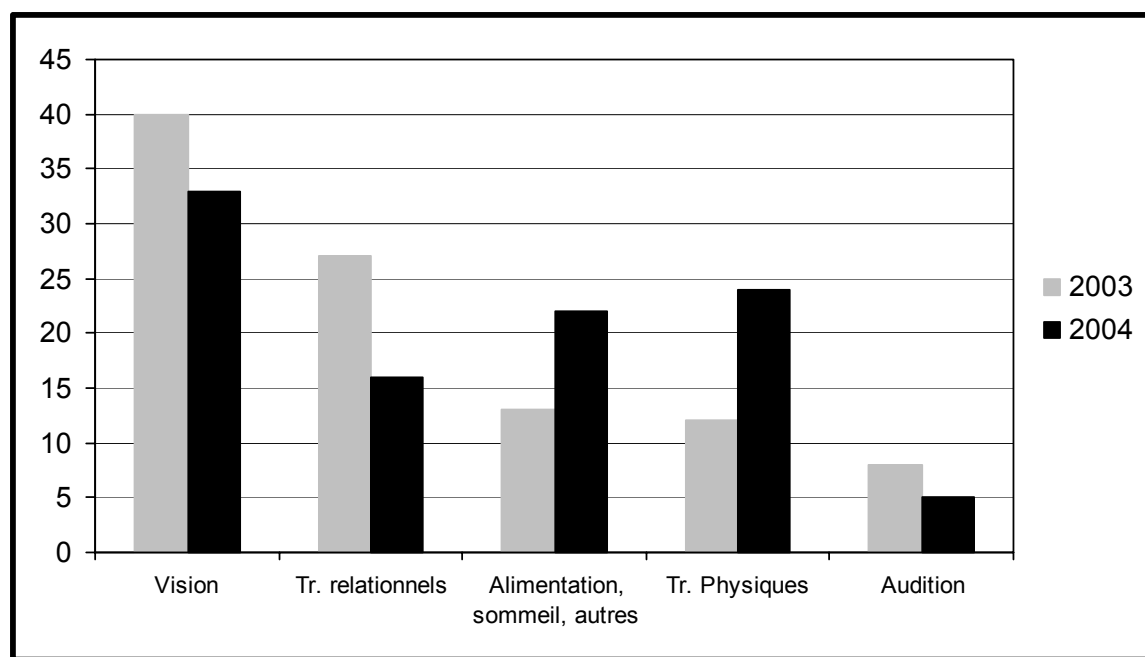
En 2003-2004, **3'683** élèves ont bénéficié d'une **visite de santé**, dont **250** dans 90 classes enfantines. 11,7% de ces enfants ont été référés pour différents troubles.

En 2004-2005, **4'158** élèves ont bénéficié d'une **visite de santé**, dont **971** dans 90 classes enfantines. 9,6% de ces enfants ont été référés pour différents troubles.

L'infirmière scolaire informe le médecin scolaire des situations référées.

Le tableau suivant indique les motifs pour lesquels les enfants ont été référés en % par rapport à l'effectif total durant les deux périodes analysées.

### Motifs des références



### Vaccinations scolaires

Un programme de vaccinations scolaires est organisé de manière systématique dans toutes les écoles du canton; il est confié à une équipe d'infirmières spécialisées dans cette tâche. Ce groupe effectue une lecture systématique des certificats de vaccinations de tous les élèves du canton. Il est proposé une vaccination ou des rappels de vaccins, conformément au plan national de vaccinations. Toutes les vaccinations sont gratuites pour les parents et sont effectuées avec leur accord écrit. Aucune vaccination n'est obligatoire.

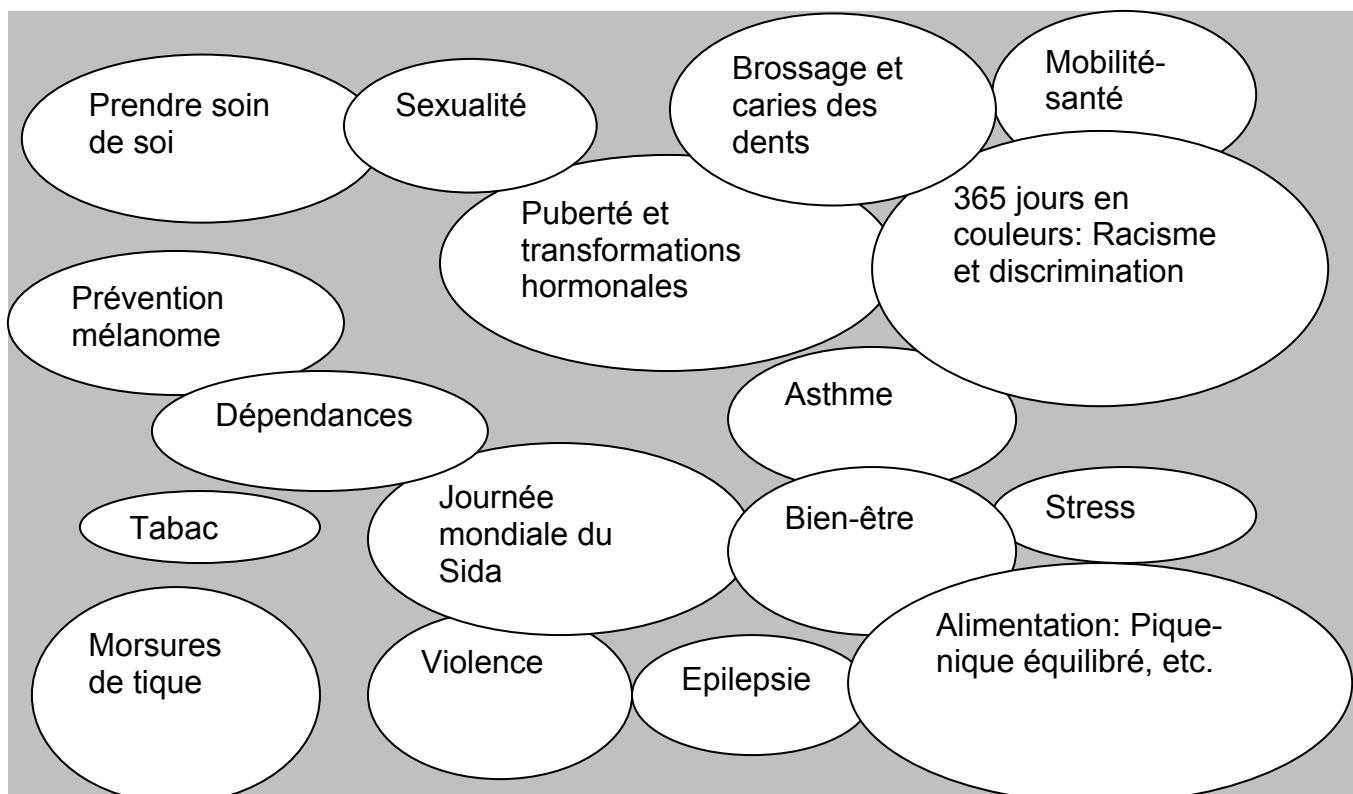
## Les actions de prévention et promotion de la santé

Le Service de santé scolaire (infirmière et médecin scolaires) participe, coordonne et initie, au besoin, des actions de prévention et promotion de la santé dans les écoles.

Il veille également à la cohérence du choix des thèmes abordés, du moment de leur réalisation et du public cible auquel ces actions sont adressées. Il travaille, lorsque celui-ci est mis en place, avec le forum, à l'analyse des besoins en éducation à la santé et définit un programme annuel. Au besoin, les actions de prévention et de promotion de la santé peuvent être financées par le Service de la santé publique.

Les actions de prévention et promotion de la santé réalisées dans les écoles ne sont pas toutes gérées par le Service de santé scolaire, son implication pouvant être très différente. Les infirmières et les médecins scolaires y participent, en fonction des priorités et du mandat qui leur est confié. Le Service de santé scolaire n'est ainsi pas le seul à mener ce genre d'actions: trans-AT, la Ligue jurassienne contre le cancer, la Ligue pulmonaire jurassienne, la HES santé social (élèves de 2ème et 4ème année du post-obligatoire) et d'autres intervenants agissent dans ce domaine, en collaboration.

## Les actions ou programmes réalisés en 2004-2005



## Les forums

Le forum est un lieu de coordination, d'information et d'échanges réguliers entre les membres d'une équipe composée:

- d'infirmière(s) scolaire(s),
- d'un médecin scolaire,
- d'un/des médiateurs (il peut également s'agir d'un animateur santé).

Le forum comporte également des membres permanents, à savoir:

- Un/e représentant/e des directions des écoles primaires,
- Un/e représentant/e des directions des écoles secondaires,
- Un/e représentant/e des enseignants (écoles enfantines / primaires et secondaires),
- Deux représentant/e/s des parents d'élèves,
- Deux représentant/e/s des élèves,
- Le / la psychologue scolaire.

Cette répartition est indicative et varie selon les besoins de chaque secteur. Dans la mesure du possible, cette répartition doit également veiller à un juste équilibre entre les représentants des communes urbaines et ceux des villages.

Pour le secteur du post-obligatoire, la répartition est sensiblement la même. Cependant, les représentants des directions doivent provenir, l'un d'une école rattachée au Service de l'enseignement, l'autre d'une école relevant du Service de la formation professionnelle.

Actuellement, seuls les secteurs du Val Terbi et de la Haute-Sorne sont opérationnels sous cette forme. Dans les autres secteurs, des plateformes d'échanges ont été créés. Il s'agira de promouvoir ces rencontres.

*...Marcel Bieri, directeur de l'école secondaire de Vicques (projet pilote).*

*"Dans un premier temps, l'apparition des infirmières scolaires dans chaque cercle scolaire a suscité quelques interrogations. Il s'est avéré que l'avis éclairé d'une professionnelle allait bien vite servir de relais efficace entre les élèves et leurs parents d'une part, les enseignants et le médecin scolaire d'autre part.*

*La mise en place d'un "Forum de santé", regroupant le médecin scolaire, l'infirmière et l'animateur santé formant le noyau central, ainsi que la psychologue scolaire, les représentants des différentes écoles du cercle, les Associations de parents d'élèves et des représentants d'élèves permet de mieux prendre en compte les besoins spécifiques de chaque partenaire de l'école.*

*Les activités diverses qui ressortissent du Forum de santé partent des préoccupations des élèves, des enseignants, des parents d'élèves et abordent des thèmes tels que: fumée et tabagisme, alimentation, sommeil, stress, bien-être au sens large du terme, estime de soi.*

*Les professionnels de la santé que sont le médecin et l'infirmière sont à même de conseiller, au besoin d'apporter une aide précieuse à toutes les demandes faites par les intervenants au Forum.*

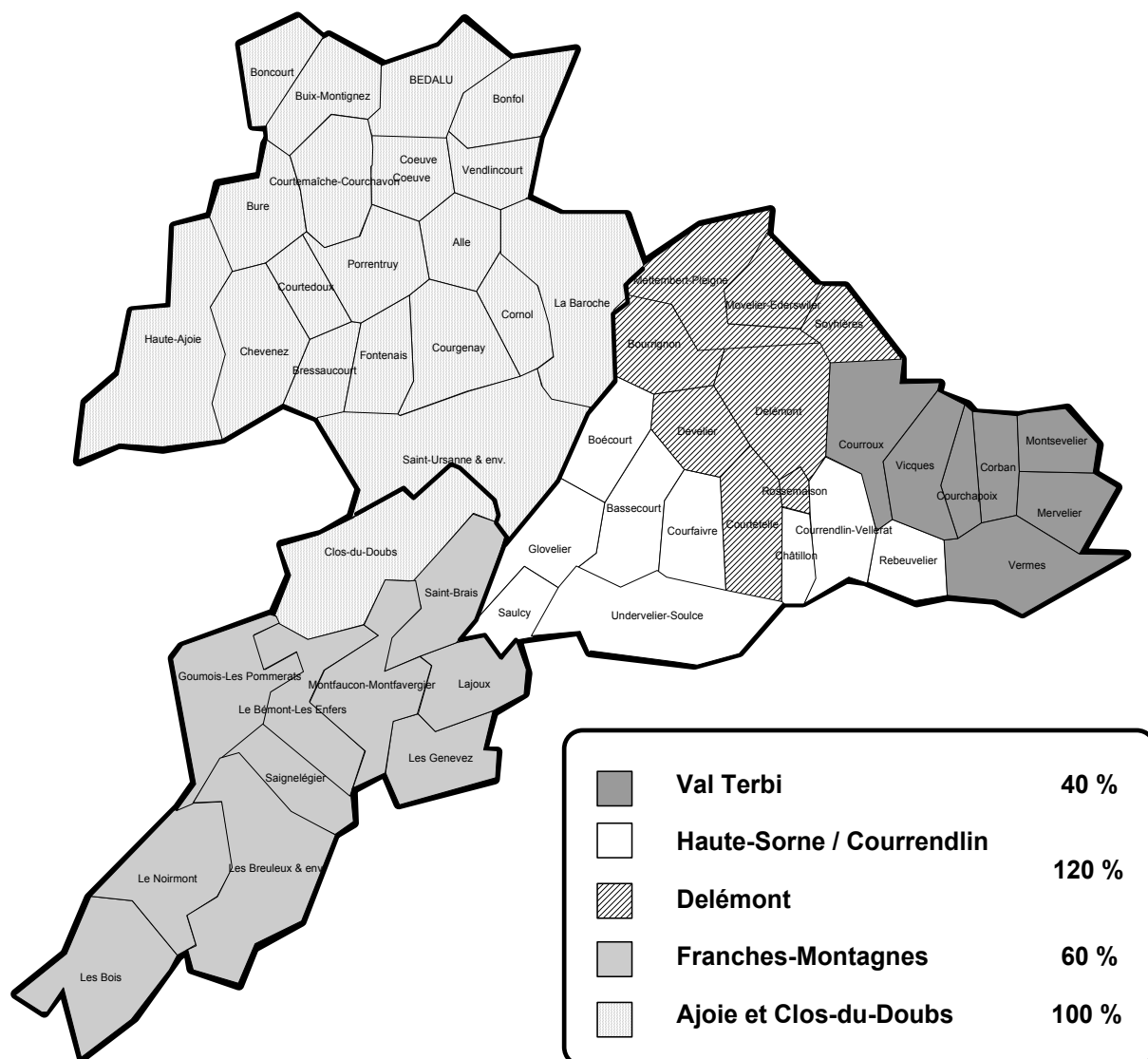
*Après quelques années de fonctionnement, avec une fréquence de 2-3 séances plénières par année, le Forum de santé a acquis sa vitesse de croisière et répond aux attentes de chacun.*

*Un souhait pour terminer: améliorer, si tant que faire se peut, la transmission des informations recueillies et des décisions adoptées lors des différents forums afin que les élèves, qui doivent en être les principaux bénéficiaires, les enseignants et tous les partenaires de l'école puissent trouver les ressources nécessaires pour "vivre ensemble" de façon harmonieuse, la SANTE physique et psychique de chacun demeurant l'élément primordial et incontournable."*



## Répartition du temps de travail / Organisation

Le Service de santé scolaire dispose de **4** équivalents plein temps de postes d'infirmière scolaire = 400%. 7 médecins scolaires supervisent les différents secteurs; ils sont payés à l'heure. La charge cumulée de travail des médecins scolaires correspond à environ **0,3** équivalent plein temps. Une infirmière et un médecin scolaires ont la fonction de délégués auprès de leurs collègues.



A cette carte s'ajoutent encore un 60% destiné au post-obligatoire et un 20% aux écoles privées.

## Secteurs, taux d'occupation et attribution

Secteurs	Infirmière scolaire	Taux	Médecin scolaire
Delémont et environs	Bertrand Saucy	70%	Fernando Fiori
Haute-Sorne, Courrendlin et écoles post-obligatoires de Delémont	Micheline Miserez	70%	François Héritier
Val Terbi	Alessia Donzé Bartolomé	40%	Claude Gogniat
Écoles post-obligatoires	Dominique Froidevaux	40%	Pierre-Olivier Cattin
Écoles privées	Dominique Froidevaux	20%	Pierre-Alain Fridez
Ajoie-Est, Collège Stockmar	Monia Prélaz	50%	Pierre-Olivier Cattin
Ajoie-Ouest, Collège Thurmann	Cécilia Gaibrois	25%	Pierre-Olivier Cattin
Ajoie-Ouest, écoles primaires de Porrentruy	Géraldine Longchamp	25%	Pierre-Olivier Cattin
Franches-Montagnes	Jacqueline Arn	35%	Elisabeth Geering
	Christiane Péquignot	25%	

Près de 21'000 kilomètres sont effectués par année

La majeure partie du travail des infirmières scolaires est consacrée aux **permanences** pour les écoles primaires et secondaires et à leur suivi (référence des cas): téléphones, entretiens, etc. (27,8%); viennent ensuite les **visites de santé** et leur suivi (25,3%), les **collaborations interdisciplinaires** (10,2%) et **l'administration** - organisation, téléphones, correspondance, dossiers - (9,8%).

### **Le Service de santé scolaire, c'est aussi...**

...de bonnes **relations** avec les médiateurs et médiatrices, psychologues scolaires, le Centre médico-psychologique, les Services sociaux régionaux, les animatrices en éducation sexuelle, trans-AT et le Groupe Sida Jura qui interviennent dans les écoles...

...de bons **contacts** avec les enseignants, les directions, le Service de la santé publique, de l'enseignement et de la formation professionnelle...

...de **nombreuses rencontres** avec des classes touchées par un traumatisme...

...des **journées de formation "sur mesure"** où sont souvent invités d'autres intervenants. Les thèmes suivants ont été abordés: communication, gestion des conflits, santé mentale, dyslexie, hyperactivité, mandats tutélaires, présentation de [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch).

...la **participation** aux antennes prévention, au relais écoles primaires, aux colloques et forums organisés dans les écoles...

...la **modification** des directives, l'adaptation des nouvelles mesures, la **préparation** du concept de santé scolaire à l'école enfantine...

...la **supervision**, qui permet de consolider une vision commune du Service de santé scolaire...

...**l'accompagnement** de stagiaires (infirmières)...

...**entre autres.**

*"Une proportion significative de jeunes identifient dans leur entourage des personnes (adultes, jeunes du même âge) sur lesquelles ils peuvent compter en cas de problème. C'est insister sur l'extrême valeur du **lien**, des relations dans le maintien de la santé, comme le soulignent d'ailleurs les travaux consacrés à la résilience."*

SMASH. Enquête sur la santé et les styles de vie..., pp. 55.

## **Bilan**

Les temps changent, et les problèmes de santé des enfants et des adolescents du début du XX<sup>ème</sup> siècle n'ont que peu à voir avec ceux qui avaient présidé à la mise en place des services de médecine scolaire d'il y a quelques décennies. La réforme entamée il y a maintenant cinq ans dans le canton du Jura s'inscrit parfaitement dans les évolutions que l'on observe dans ce domaine, tant au plan suisse qu'au plan international. La RCJU peut même se vanter d'avoir eu une longueur d'avance dans sa réflexion sur le passage d'un service de médecine scolaire orienté sur des contrôles médicaux devenus maintenant obsolètes dans ce contexte, et confiés aujourd'hui au pédiatre et au médecin de famille, et une vision de santé publique de la santé des élèves, des enseignants et autres personnels de l'école.

Les recherches sur l'évaluation de tels services démontrent maintenant de manière claire que les types d'actions, qui visent le bien-être et l'acquisition de compétences de vie, ont un impact favorable sur les comportements à risques et les troubles mentaux. Le rôle des infirmières scolaire est alors de soutenir les processus participatifs et de participer à viser de véritables politiques de promotion de la santé (versus des actions de prévention et de promotion de la santé ponctuelles).

Le Service de santé scolaire permet également le contrôle régulier des organes sensoriels, notamment le dépistage des troubles de la vue et de l'ouïe, dont on sait qu'il est efficace et utile, ainsi qu'un contrôle systématique des certificats de vaccinations et l'offre généralisée des rappels et vaccinations recommandés.

Prochains objectifs:

Au niveau du Service de santé scolaire, l'objectif principal est de maintenir les prestations les plus adéquates possibles et de répondre aux demandes des élèves et des différents partenaires du monde scolaire. Ces objectifs s'inscrivent dans le cadre plus global de la prévention et promotion de la santé développés dans le Programme pluriannuel de prévention et promotion de la santé (PPP).

## Personnes de contact 2006

### Service de santé scolaire

**Infirmière scolaire déléguée**

Dominique Froidevaux  
Lycée cantonal  
Place Blarer-de-Wartensee  
2900 Porrentruy  
079 625 04 70  
[dominique.froidevaux@jura.ch](mailto:dominique.froidevaux@jura.ch)

**Médecin scolaire délégué**

Pierre-Olivier Cattin  
Rue de Tarascon 14  
2900 Porrentruy  
032 466 77 88  
[pierre-olivier.cattin@bluewin.ch](mailto:pierre-olivier.cattin@bluewin.ch)

### Delémont et environs

**Infirmière scolaire**

Patricia Marchetti  
Collège Delémont  
Av. de la Gare 7  
2800 Delémont  
079 624 92 96  
[patricia.marchetti@jura.ch](mailto:patricia.marchetti@jura.ch)

**Médecin scolaire**

Fernando Fiori  
Rue St-Randoald 7  
2852 Courtételle  
032 422 58 07

### Haute-Sorne, Courrendlin & post-obligatoire Delémont

**Infirmière scolaire**

Micheline Miserez  
Centre professionnel  
En Dozière  
2800 Delémont  
079 624 92 14  
[micheline.miserez@jura.ch](mailto:micheline.miserez@jura.ch)

**Médecin scolaire**

François Héritier  
Rue St-Germain 5  
2853 Courfaivre  
032 426 92 92

### Val Terbi

**Infirmière scolaire**

Alessia Donzé Bartolomé  
Ecole secondaire  
Geneveret  
2824 Vicques  
079 624 89 08  
[alessia.donze@jura.ch](mailto:alessia.donze@jura.ch)

**Médecin scolaire**

Claude Gogniat  
Rue du 23 Juin 23  
2822 Courroux  
032 422 97 22

### Ecoles privées

**Infirmière scolaire**

Dominique Froidevaux  
Lycée cantonal  
Place Blarer-de-Wartensee  
2900 Porrentruy  
079 625 04 70  
[dominique.froidevaux@jura.ch](mailto:dominique.froidevaux@jura.ch)

**Médecin scolaire**

Pierre-Alain Fridez  
Place de la Fontaine 245  
2902 Fontenais  
032 466 26 26

### Écoles post-obligatoires Porrentruy

**Infirmière scolaire**

Dominique Froidevaux  
Lycée cantonal  
Place Blarer-de-Wartensee  
2900 Porrentruy  
079 625 04 70  
[dominique.froidevaux@jura.ch](mailto:dominique.froidevaux@jura.ch)

**Médecin scolaire**

Pierre-Olivier Cattin  
Rue de Tarascon 14  
2900 Porrentruy  
032 466 77 88

### Ajoie-Est, Collège Stockmar

**Infirmière scolaire**

Sabine Prenez  
Collège Stockmar  
Rue Auguste Cuenin 11  
2900 Porrentruy  
079 624 94 78  
[sabine.prenez@jura.ch](mailto:sabine.prenez@jura.ch)

**Médecin scolaire**

Pierre-Olivier Cattin  
Rue de Tarascon 14  
2900 Porrentruy  
032 466 77 88

### Ajoie-Ouest

**Collège Thurmann****Infirmière scolaire**

Cécilia Gaibrois  
Collège Thurmann  
Sous Bellevue 15  
2900 Porrentruy  
079 750 53 39  
[cecilia.gaibrois@jura.ch](mailto:cecilia.gaibrois@jura.ch)

**Médecin scolaire**

Pierre-Olivier Cattin  
Rue de Tarascon 14  
2900 Porrentruy  
032 466 77 88

**Écoles primaires****Infirmière scolaire**

Géraldine Longchamp  
Collège Thurmann  
Sous Bellevue 15  
2900 Porrentruy  
079 794 09 62  
[geraldine.longchamp@jura.ch](mailto:geraldine.longchamp@jura.ch)

## Franches-Montagnes

### **Infirmière scolaire**

Jacqueline Arn  
Rue de la Halle 15  
2340 Le Noirmont  
079 624 95 28

[jacqueline.arn@jura.ch](mailto:jacqueline.arn@jura.ch)

### **Infirmière scolaire**

Christiane Péquignot  
Au Village  
2875 Les Enfers  
079 625 05 95

[christiane.pequignot@jura.ch](mailto:christiane.pequignot@jura.ch)

### **Médecin scolaire**

Elisabeth Geering  
Rue des Prés 11  
2720 Tramelan  
032 487 45 45

## Service de la santé publique

### **Médecin cantonal**

Jean-Luc Baierlé  
Faubourg des Capucins 20  
2800 Delémont  
032 420 51 32

[jean-luc.baierle@jura.ch](mailto:jean-luc.baierle@jura.ch)

### **Déléguée à la prévention et promotion de la santé**

Chloé Saas  
Faubourg des Capucins 20  
2800 Delémont  
032 420 51 79

[chloe.saas@jura.ch](mailto:chloe.saas@jura.ch)

## Enseignement/ Formation professionnelle

### **Adjoint du Service de l'enseignement**

Daniel Brosy  
2, Rue du 24 septembre  
2800 Delémont  
032 420 54 14

[daniel.brosy@jura.ch](mailto:daniel.brosy@jura.ch)

### **Chef du Service de la formation professionnelle**

Jean-Luc Portmann  
3, Rue des Marronniers  
2800 Delémont  
032 420 71 62

[jean-luc.portmann@jura.ch](mailto:jean-luc.portmann@jura.ch)